

Le magazine mensuel  
de Nouvoitou

# L'écho des moulins

[www.nouvoitou.fr](http://www.nouvoitou.fr)

Avril 2019 / n°113



**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**  
Enquête publique



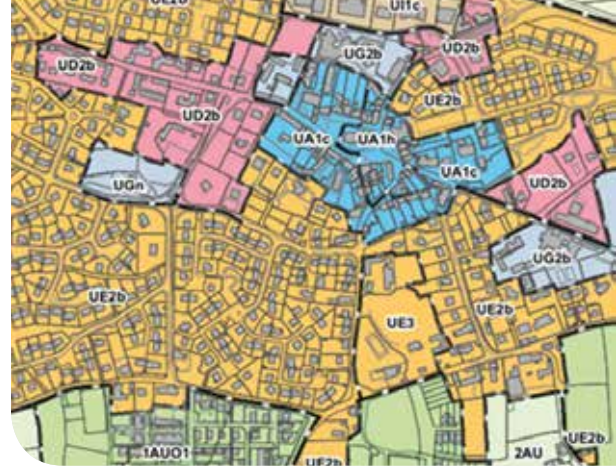
**FÊTE COMMUNALE DE PÂQUES**  
Le programme



**NOUVOITOU**  
BIEN VIVRE ENSEMBLE

## »»» P. 02 VIE MUNICIPALE

- 02 > Permanences
- 02 > Autorisations et permanences d'urbanisme
- 03 > Édito du maire
- 04 > PLUi



## »»» P. 07 INFOS COMMUNALES

- 06 > Conseil Municipal des Enfants
- 06 > Fête de la Musique : appel à musiciens
- 06 > Animation Enfance-Jeunesse
- 07 > Fête communale de Pâques
- 08 > Médiathèque « Pré en bulles »
- 09 > Semaine « Fais comme l'oiseau »
- 09 > Résidence du Parmenier

# Som-maire

## »»» P. 09 VIE ASSOCIATIVE

- 10 > Judogi Club
- 11 > JSN Basket
- 11 > JSN Moteurs solidaires



## »»» P. 12 À VOTRE SERVICE & AGENDA D'AVRIL

### À noter

**PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE**  
Chaque samedi de 10h à 12h - sur rendez-vous.

**PERMANENCE DES ADJOINTS**  
Chaque samedi de 10h à 12h - sur rendez-vous.

**PERMANENCES D'URBANISME**

- Instructeur au service Droits des Sols de Rennes Métropole et Architecte Conseil : **lundi 15 avril de 9h30 à 12h** (prendre rendez-vous au préalable en Mairie au 02 99 37 65 17).

### AUTORISATIONS D'URBANISME

Permis de construire et déclarations préalables accordés entre le 15 janvier et le 15 mars 2019 :

- André Chamel, 10 rue du Douaire : modification des menuiseries
- Bernard Lasimant, lot 29 - secteur « Les Entrées » : maison individuelle
- Anthony Colleux, lots 23, 24 - secteur « Les Entrées » : maisons individuelles
- Stéphane Montsanto, lot 106 - secteur « Les Entrées » : maison individuelle
- David Choblet, lot 27 - secteur « Les Entrées » : maison individuelle
- M. Lebouille, 70 avenue de la Laïcité : maison individuelle

#### Crédits photos :

Mairie, Associations de Nouvoitou, Franck Hamon (Rennes, Ville et Métropole), A. Canard, Compagnie Dginko

**Directeur de la publication :**  
Jean-Marc Legagneur, Maire

**Déleguée à la communication :**  
Sylvie Panaget, Conseillère

**Création/mise en page :**  
Diabolo, le studio graphique d'Imprim'Services

**Impression :**  
Bémo Graphic Imprimeur

# Le mot du Maire



## Orientations budgétaires et... stratégiques



Les élus s'apprêtent à élaborer le budget 2019 pour une délibération lors du prochain conseil d'avril.

Les orientations budgétaires restent conformes à notre politique. Un volet fonctionnement stabilisé et un programme d'investissement, cette année encore, important puisque notre budget d'investissement devrait, sous réserve d'un vote favorable, être légèrement supérieur à 2 M€.

La construction du budget de fonctionnement sera travaillée sans augmentation des impôts communaux et il ne sera pas réalisé d'emprunt nouveau pour les dépenses liées à l'investissement. La situation financière de la commune est bonne et nos indicateurs sont bien positionnés. Nous pouvons ainsi réaliser notre projet pour Nouvoitou tel que nous l'avons prévu, et selon notre programme régulièrement présenté dans *l'Écho des Moulins* et lors des vœux du Maire chaque année.

Les dernières dispositions que nous avons votées en tant qu'élus Métropolitains sur proposition du Président (apport de soutien à l'investissement - accroissement de notre dotation communautaire - accroissement du budget alloué à la voirie) sont très appréciables. Elles s'appuient sur la volonté d'un développement commun et équilibré des communes de la Métropole.

Les années à venir devront se situer dans la même logique et il nous faut militer pour qu'une harmonisation des capacités financières des communes soit engagée et réalisée sur le prochain mandat métropolitain. Il s'agit désormais de convaincre, sans déstabiliser les équilibres en place et en acceptant la mutualisation dans un esprit de solidarité. L'équité fait partie des valeurs de notre communauté. Il paraît donc logique que chaque citoyen puisse au sein de notre collectivité et sans frein logistique ou financier bénéficier du même service.

Cette conception du modèle métropolitain fait son chemin, les avancées récentes nous donnent confiance en l'avenir sur ce plan. Nous sommes porteurs de cette ambition qui profile notre société de demain, elle devra prendre en compte nos particularités et le respect de notre identité. Nous devons aussi être attentifs aux interactions avec les collectivités voisines, nos développements respectifs ne sont pas sans incidence et il n'y aura pas de réussite partager sans co-développement.

Voilà donc un autre grand et beau programme pour la construction d'un avenir serein pour notre territoire.

**Bien cordialement,  
Jean-Marc Legagneur, Maire.**

# Plan Local d'Urbanisme intercommunal Dernière ligne droite avant son approbation et sa mise en application !

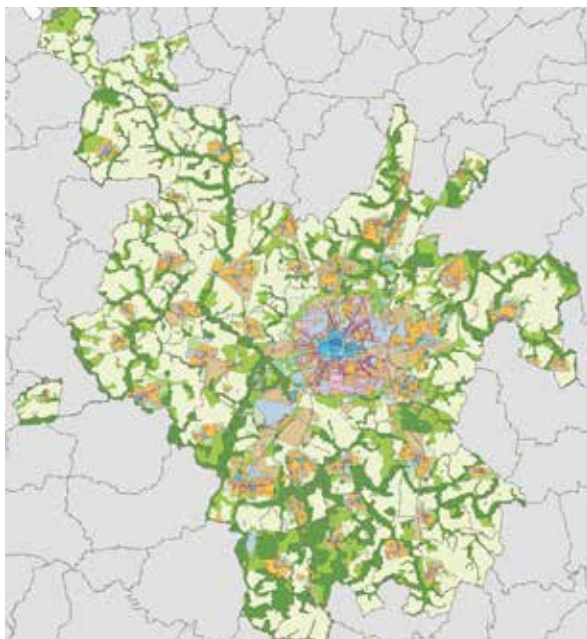
Après trois ans et demi d'un travail intense de co-construction avec les communes et de concertation avec les habitants, le conseil métropolitain de Rennes Métropole a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) lors de sa séance du 13 décembre 2018.

Ce document, qui dresse les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années, fera l'objet d'une **enquête publique du 16 avril au 24 mai prochain**. Ce sera l'occasion pour tous les citoyens de la métropole de venir donner leur avis sur ce document, qui précise également les règles de constructibilité à l'échelle de la parcelle.

Dès son approbation prévue fin 2019, le PLUi remplacera les différents documents d'urbanisme présents dans chaque commune. Les communes resteront néanmoins maîtres de leurs projets d'aménagement communaux et compétents dans la délivrance des permis de construire.

Dynamique et attractive, la métropole rennaise fait face à un fort développement démographique. Elle devrait atteindre 520 000 habitants à l'horizon 2035, soit une augmentation d'environ 18 % de sa population.

Tout l'enjeu de ce PLUi a donc été de concilier l'accueil de nouveaux habitants et le concept de ville archipel, garant d'un bon équilibre entre ville et campagne. Il répond également aux enjeux environnementaux et sociétaux en matière de mixité sociale, de mobilités, de développement économique, d'énergie et de climat. Afin de réduire la consommation d'espace, il privilégie le renouvellement urbain (19 % du territoire) et limite l'extension urbaine à 3 % du territoire ; le reste du territoire, soit 78 %, étant classé en zones agricoles et naturelles. Enfin, il permet l'harmonisation des règles et des pratiques à l'échelle communautaire tout en respectant les projets urbains des différentes communes.



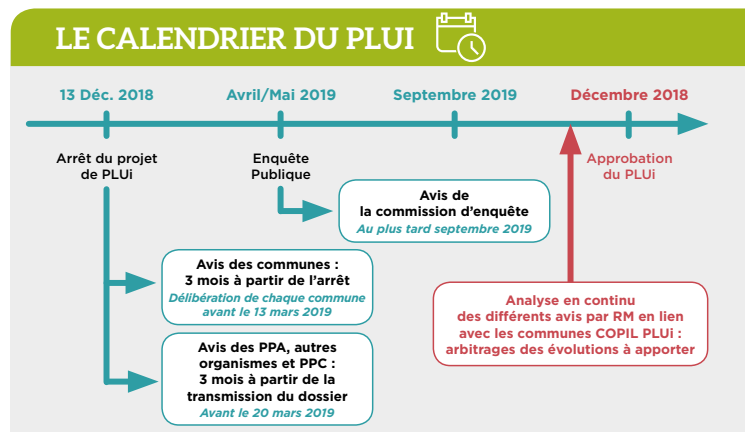
## À l'échelle communale

Dès son approbation fin 2019, le PLUi remplacera le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Nouvoitou, actuellement en vigueur. Le projet communal du futur PLUi est présenté dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) dédiée à la commune de Nouvoitou. Il a été défini par les élus municipaux avec l'aide des services de Rennes Métropole, présenté lors d'une réunion publique où chacun a pu s'exprimer, puis validé en conseil municipal. Il s'appuie sur le PLU actuel tout en intégrant les règles métropolitaines et les nouveaux projets communaux. Ce projet est l'expression d'un développement équilibré de notre commune dans le respect de son identité et le souci du bien-vivre ensemble.

Ainsi, le projet communal permet et définit les grandes lignes des projets d'extension urbaine relatifs à la ZAC et au lotissement de la Grande Prée. Il favorise le renouvellement urbain en centre-bourg et autorise la mutation de la ZA des Loges vers de l'habitat. Il réaffirme la volonté des élus de préserver les espaces agricoles et de favoriser le développement des mobilités douces avec notamment la création d'une piste cyclable vers les communes de Vern-sur-Seiche et de Châteaugiron.

Bien que fortement inspiré du PLU actuel, le projet communal intègre quelques évolutions et nouveautés, à savoir :

- Le zonage en centre-bourg évolue. Même s'il s'inspire du zonage du PLU actuel, les périmètres des différentes zones et les règles de constructibilité afférentes peuvent s'en trouver modifiées.
- L'implantation des commerces en centre-bourg est privilégiée dans un périmètre de centralité délimité autour de l'église. Par ailleurs, cette zone est confortée par la définition d'axes de flux le long desquels l'implantation de tout commerce à moins de 50 m est interdite.
- En concertation avec les architectes des Bâtiments de France, le périmètre de protection de 500 m autour de la croix est abandonné au profit d'un périmètre plus cohérent intégrant le bourg historique de Nouvoitou. Tout projet de





construction ou d'évolution du bâti dans ce périmètre sera par ailleurs soumis à l'avis conforme de ces derniers.

- En centre-bourg, tout nouveau projet immobilier individuel devra respecter un coefficient de végétalisation. L'objectif est de limiter l'imperméabilisation des sols et de favoriser le développement de couloirs écologiques entre parcelles, couloirs nécessaires au maintien de la biodiversité. Ainsi, pour une même parcelle, la surface d'emprise au sol pourra varier en fonction du projet présenté.
- Les périmètres des zonages A, N et NP et les droits à construire en campagne sont harmonisés à l'échelle de la métropole. Pour certains périmètres, ils sont étendus aux limites parcellaires ou aux abords des principaux axes routiers. Pour éviter l'éparpillement du bâti et le mitage, toute nouvelle construction est interdite à l'exception des constructions agricoles, de l'extension limitée d'habitats existants ou d'annexes.
- Trois secteurs de taille et de capacité limitées (STECAL) permettant le développement d'activités économiques ou de loisir et tourisme sont prévus en campagne. Ces secteurs sont assortis de critères très stricts en matière de projet et de constructions.
- Le classement du bocage évolue et intègre les résultats d'une étude approfondie réalisée à l'échelle communale par la société DMeau en concertation avec les agriculteurs et les associations locales de protection de l'environnement. Ce nouveau classement, basé sur des critères objectifs, doit permettre la protection du bocage, tout comme son évolution.
- Enfin, l'inventaire du patrimoine bâti d'intérêt local et son classement en 1, 2 ou 3 étoiles, sont revus. Cet inventaire de près de 400 bâtis n'est pas exhaustif. Au vu

## Les différents documents du PLUi

Le PLUi se compose de différents documents réglementaires :

- le rapport de présentation qui établit un diagnostic du territoire métropolitain et communal
- le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui traduit le projet politique en grandes orientations d'aménagement du territoire
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui déclinent le projet aux échelles territoriale, intercommunale et communale.
- le règlement, constitué d'un règlement littéral écrit et d'un ensemble de cartes graphiques, qui précise les règles de constructibilité à l'échelle de la parcelle.



de l'étendue de notre territoire communal, il est probable que certains bâtiments situés en campagne n'aient pas été répertoriés. Pour rappel, ce classement est indispensable à tout changement de destination ou évolution du bâti en campagne.

Le PLUi, tout comme le PLU, définit **ce que vous pouvez construire** sur votre parcelle et **comment vous pouvez le construire**. Il définit un cadre dans lequel votre projet de construction ou d'évolution de votre bâti devra s'insérer. Il impose des règles que vous devrez respecter. L'enquête publique est un temps majeur et ultime de la concertation avec la population.

### ENQUÊTE PUBLIQUE



L'enquête publique se déroulera du **16 avril au 24 mai** prochain. Huit lieux d'enquête seront répartis sur l'ensemble du territoire de la métropole.

**Pour les Nouvoitouciens, le lieu d'enquête le plus proche se situera à Vern-sur-Seiche.** Mais vous pourrez également vous rendre à l'Hôtel de Rennes Métropole si vous le souhaitez. Des personnels qualifiés seront à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans le dépôt et la rédaction de vos requêtes. Les permanences de la commission d'enquête seront prochainement précisées sur le site internet de la commune et par voie d'affichage.

Vous trouverez toutes les informations relatives au futur PLUi sur le site de Rennes Métropole (<https://metropole.rennes.fr/le-plan-local-durbanisme-intercommunal>) ainsi que sur le site internet de la commune ([www.nouvoitou.fr](http://www.nouvoitou.fr)).

### Le PLUi, nous sommes tous concernés !

Si vous avez un projet de construction, d'extension ou de rénovation,

Si vous avez un projet de vie familiale ou professionnelle sur Nouvoitou,

Si vous êtes intéressés par le développement de notre commune, Venez consulter le PLUi et nous faire part de vos remarques et de vos souhaits.

**Venez participer à l'enquête publique qui se déroulera du 16 avril au 24 mai prochain.**

# Conseil municipal des enfants



CONSEIL MUNICIPAL  
DES ENFANTS

## LES PROJETS EN COURS

Les 15 enfants, élus en octobre 2018, sont répartis en 2 commissions animées par Émilie Urien, accompagnées par Danielle Coppin et/ou Nicole Poupert, adjointes au Maire. Ils se réunissent 1 à 2 fois par mois afin d'étudier des propositions de projets.



**LA COMMISSION « VIE SCOLAIRE »** travaille sur un projet autour de la **sécurité routière** en créant un livret illustrant les règles de bonne conduite du piéton. Ce livret sera à destination des écoliers nouvoitouciens. Les enfants conseillers souhaitent aussi sensibiliser leurs camarades grâce à des panneaux pédagogiques affichés dans la commune.

**LA COMMISSION « CADRE DE VIE »** a choisi d'organiser une **collecte de jouets** en partenariat avec les Restos du Cœur. Les enfants conseillers invitent les Nouvoitouciens à déposer des jouets (en bon état) à la Mairie **entre le 4 avril et le 8 mai 2019**.

## Fête de la musique

### APPEL À MUSICIEN(NE)(S)



La traditionnelle Fête de la Musique communale se déroulera le **vendredi 21 juin de 19h à 22h** dans les rues du centre-bourg.

À cette occasion, le service vie culturelle - vie associative est à la recherche d'un(e) artiste solo ou une formation pour ouvrir la soirée. Vous êtes musicien(ne)s et/ou faites partie d'une formation basée à Nouvoitou ou ses alentours et vous souhaitez profiter d'une scène pour vous faire connaître du public ?

Envoyez vos candidatures à [vieassociative@nouvoitou.fr](mailto:vieassociative@nouvoitou.fr).  
Set de 45 minutes à prévoir. La participation est bénévole, la sonorisation est assurée par un professionnel. Les repas des musicien(ne)s sont pris en charge par la Mairie.

## Animation Enfance-Jeunesse

### UN JONGLEUR À L'ACCUEIL DE LOISIRS



Cédric Blondeau, artiste circassien, nous a fait le plaisir de proposer une initiation de jonglage aux enfants tous les mercredis matin en mars. Les enfants ont eu la joie d'essayer tout type de matériaux et d'accessoires : foulards, balles, balles de contact, anneaux...

### LE MOUVEMENT À L'ALSH

L'Accueil de Loisirs Enfance a décidé de valoriser le thème « Le Mouvement ». Plusieurs ateliers ont été mis en place depuis la rentrée : machine à remonter le temps, danse hip-hop, illusions optiques...

# Fête communale de Pâques



Tout le week-end petits et grands pourront profiter de la fête foraine ainsi que des diverses attractions. Le Comité des Fêtes vous proposera buvette, sandwiches, galettes saucisses, frites et crêpes.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons de joyeuses fêtes de Pâques.



## DIMANCHE 21 AVRIL



- **11h : Chasse à l'œuf - salle Le Tilleul**  
*pour les enfants de moins de 7 ans*
- **13h30 : Courses cyclistes D1 D2**  
*9 tours, soit 63 Kms*
- **13h32 : Courses cyclistes D3 D4**  
*8 tours, soit 56 Kms*
- **15h15 : Courses cyclistes Senior 2-3 Junior et PC**  
*14 tours, soit 98 Kms*
- **20h : Dîner - salle Le Tilleul**  
Ouvert à tous.  
Tarif : 15 € (boisson comprise). Sur inscription.  
Réservation : Mme Gaudissant au 02 99 37 29 55 ou [comitedesfetesnouvoitou@sfr.fr](mailto:comitedesfetesnouvoitou@sfr.fr) **au plus tard le lundi 15 avril.**



## LUNDI 22 AVRIL



- **De 8h à 17h : Braderie et vide-greniers**  
Emplacement au prix de 2 € le m linéaire pour les particuliers. Pas de réservation. Nous plaçons les bradeurs à leur arrivée de 6h à 8h. Déballage autorisé à partir de 6h.  
**Stationnement interdit le 22 avril de 4h à 20h (arrêté communal) :** rues de Vern, de Châteaugiron, du Clos Tinel, de Domloup, place de l'église, rue de l'Abbaye (du bourg jusqu'au croisement de l'avenue Jean Langlois) et rue Menault.

- **Démonstration de Zumba**



### Informations :

Circulation restreinte et **obligatoire** dans le sens de la course de 12h30 à 19h. Il est demandé de suivre les itinéraires de déviation. Ne pas laisser de véhicules stationnés sur l'itinéraire des courses le dimanche 21 avril de 8h à 19h. Passage entre Métairie 1 et 2 ouvert tout le week-end.

# Médiathèque « Pré en bulles »



## EXPOSITION « AU FIL DES ARAIGNÉES »

Du vendredi 12 avril au mercredi 15 mai  
En partenariat avec l'Espace des Sciences.

Pour beaucoup les araignées sont noires, velues et dangereuses. Derrière ces idées reçues se cache pourtant un monde vaste et surprenant. Colorées et souvent minuscules, mères attentives et ingénieurs hors pair, les araignées ont bien plus à nous apprendre et à nous apporter que nous l'imaginons...



## RENCONTRE « L'HOMME-ARAIGNÉE, LES SUPER-HÉROS ET LES COMICS »

Vendredi 3 mai, à 18h  
En lien avec l'exposition « Au fil des Araignées » de l'Espace des Sciences.

Ils ont des pouvoirs et s'habillent de tissus moulants et colorés, ils portent des noms d'animaux ou d'insectes. Le Comics c'est ça, mais pas seulement, c'est tout un genre de la bande dessinée à découvrir. Quelles sont les nouveautés ? Que peut lire mon enfant ? Et finalement c'est quoi le Comics ? Venez à la rencontre d'une culture et profitez-en pour découvrir les dernières sorties, en compagnie de Frédéric Lorand, spécialiste du Comics de la librairie Ty Bulle Tome 2 de Rennes.

### PRATIQUE

Médiathèque « Pré en bulles » 12 rue de Châteaugiron - 02 99 37 84 71 - [mediatheque@nouvoitou.fr](mailto:mediatheque@nouvoitou.fr)



## ANIMATION « LECTURES ET RITOURNELLES »

Samedi 27 avril, à 10h



Marion Dain de l'association « L'Arbre Yakafaïre » propose des lectures-comptines-spectacles pour les enfants de 0 à 3 ans. Chaque séance a un thème spécifique pour éveiller le regard, l'attention et les sens du jeune public. Thème de cette séance : « Le cirque ».

### PRATIQUE

Gratuit, sur inscription au 02 99 37 84 71



## APPEL À PROJETS : VOUS SOUHAITEZ EXPOSER À LA MÉDIATHÈQUE ?

La commune met en place un appel à projets pour les artistes non-professionnels qui souhaiteraient exposer au sein de l'espace culturel de la Médiathèque entre septembre 2019 et août 2020 autour de la thématique de la saison « Ici et Ailleurs ». Vous pratiquez la peinture, la sculpture, la photographie ou une autre activité artistique et vous souhaitez partager votre créativité avec le public de Nouvoitou. Consultez l'appel à projets et complétez le dossier en ligne sur le site de la médiathèque : <http://mediatheque.nouvoitou.fr/>



Possibilité de retirer le dossier papier sur demande. Dépôt des dossiers du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2019.  
Une sélection de 3 artistes sera faite au début du mois de mai par la commission culture.

### PRATIQUE

Service vie culturelle – vie associative au 02 23 37 09 89 ou [viessociative@nouvoitou.fr](mailto:viessociative@nouvoitou.fr)





## Semaine «Fais comme l'oiseau»

### BALADE ORNITHOLOGIQUE

Samedi 27 avril, à 10h



Suite à la mise en place d'un refuge LPO à Nouvoitou en 2016, la LPO Ille-et-Vilaine vous invite à découvrir les oiseaux communs et les milieux naturels dont ils dépendent. Une balade au cœur de la commune qui sera l'occasion d'observer les arrivants du printemps : oiseaux, insectes, plantes... Afin de mieux apprécier tout ce petit monde tellement proche et souvent méconnu, des jumelles seront prêtées aux participants. Prévoir des vêtements et des chaussures adaptés. Durée de la balade 2h. Parcours identique à la balade organisée en 2017.

Rendez-vous à 10h, place de l'Église  
Gratuit, sur inscription  
au 02 23 37 09 89 ou [resa.culture@nouvoitou.fr](mailto:resa.culture@nouvoitou.fr)

### SPECTACLE « OISEAU »

**Mercredi 24 avril, à 17h30 - Salle Le Bocage**  
Marionnettes et théâtre d'objets - Par la Compagnie Dginko  
Pour les 5-10 ans. Durée : 50 min

« Madame Barnache vit seule. À cinquante ans passés, lors d'un de ses voyages sur une île lointaine habitée par des bandes d'oiseaux protégés, elle vole un œuf prêt à éclore et le ramène chez elle. Ici débute leur histoire... »

Compagnie accueillie en résidence à Nouvoitou en 2017 et 2018. Étape de création présentée aux CP-CE1 de l'école du Chêne Centenaire en novembre 2017.

Spectacle précédé d'un impromptu dansé autour des oiseaux par les élèves des ateliers chorégraphiques de l'école de musique et danse du SUET.

Tarifs : 4 € enfant, 6 € adulte  
Carte Sortir ! gratuit enfant, 4 € adulte  
Places limitées, réservation conseillée au 02 23 37 09 89  
ou [resa.culture@nouvoitou.fr](mailto:resa.culture@nouvoitou.fr)

## Zoom sur...

### RÉSIDENCE DU PARMENIER PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Les jeudi et vendredi 17 et 18 janvier ainsi que le mardi 5 mars ont été l'occasion pour les résidents d'accueillir les enfants de la TPS au CP de l'école privée Saint-Martin, d'une part pour la galette des rois et d'autre part pour la fête des grands-mères.

Le premier événement a permis aux enfants et aux anciens d'échanger autour de la confection des galettes pour les partager ensuite le lendemain. Lire la recette, peser, mélanger, étaler : autant d'actions et de gestes sur lesquels ces deux générations ont pu s'entraider.

Pour le deuxième événement, les résidents ont accueilli les enfants de GS/CP dans leurs petits appartements individuels. Les premiers étaient enchantés d'inviter et les seconds pareillement ravis de découvrir. À l'occasion de la fête des grands-mères, les enfants ont offert une fleur soigneusement confectionnée à l'école.

Tous se sont retrouvés dans la salle commune pour partager un bon goûter de crêpes.



### NAËL NOUS A BIEN FAIT RIRE :

« Moi, quand je serai vieux, je viendrai à la résidence, c'est trop bien !  
Dis maîtresse, quand tu seras âgée, tu viendras aussi ?  
« Mais oui ! Pourquoi pas ? C'est très bien, je suis d'accord ! »  
« Chouette ! Alors on sera ensemble ! »

**Note pour la maîtresse :** prochaine leçon, revoir l'espace temps et le calcul des différences d'âge !

## Du côté des associations



### JUDO GI CLUB « CÉGALA »

Samedi 18 mai

À partir de 19h30, salle Le Bocage



**Le club du Judo Gi Club, implanté sur Nouvoitou depuis 21 ans, fait son show.**

En première partie, de 19h45 à 20h30, Jean Pi le magicien vous surprendra avec ses tours abracadabrants.

Puis, à 20h30, place à 3 gars qui proposent un spectacle d'humour : les CéGala !

Mais qui sont-ils ? C'est un trio d'humoristes et chacun joue dans l'univers de ses personnages. Ils font du sketch de situation, avec des petites interventions entre les sketches, histoire de rendre le spectacle plus fun.

3 humoristes pour le prix d'un ! Ce qui fait 3 fois plus de surprises et de rires.

Avec 1 fil rouge et 3 styles différents : un peu piquant, un peu absurde voir déjanté, sans trop en dévoiler on dira que c'est le parcours de vie de pas mal de monde : ça démarre par la séduction pour finir par le divorce.

1h30 pendant lequel les sketches s'enchaînent en incluant des interactions avec le public.



### INFORMATIONS

Le spectacle est déconseillé au moins de 10 ans.

Pour en savoir plus, allez sur leur page Facebook CéGala ou venez directement les voir sur scène.

L'entrée est à 5 € pour les adultes et gratuit pour les moins de 12 ans.

Buvette et collations sur place.

### PRATIQUE

Renseignements et réservations avant le 15 mai auprès de Charlotte au 06 49 76 73 29

## JSN BASKET RENOUVELLEMENT DU BUREAU

L'association Basket de Nouvoitou, qui compte à ce jour une équipe U15 masculine, cherche pour la saison 2019-2020 des personnes motivées pour prendre en main la gestion du club.

En effet, le bureau actuel ne reconduira pas son mandat sur l'année prochaine. Cette proposition serait l'opportunité d'ouvrir aux habitants de notre commune, en plus de l'équipe Junior, une équipe Loisirs qui a souvent été demandée lors des derniers forums des associations.

Pour cette prise en main, le bureau actuel restera disponible sur le passage de relais concernant toutes les informations nécessaires pour le tuilage. Alors lancez-vous !



### PRATIQUE

Véronique Le Bozec (Présidente) au 07 85 51 44 04 ou jsn.basket@gmail.com

## JSN MOTEURS SOLIDAIRES SUCCÈS POUR CETTE PREMIÈRE EXPOSITION DE VÉHICULES



**2 000 visiteurs, plus de 200 véhicules exposés, près de 200 baptêmes pour le plus grand bonheur des petits et des grands, 40 bénévoles de la commune sur tous les fronts, une météo des plus clémentes... Et au final un chèque de 12 500 € en faveur de la recherche contre le cancer du sein, pour l'équipe de l'INSERM au Centre Eugène Marquis de Rennes.**

L'exposition de véhicules anciens et de prestige qui se tenait le 2 mars dernier au parc des sports était une première, mais ce fut aussi une réussite et une journée de tous les records !

De la Maserati à la 2 CV. De la Audi R8 à la Microcar Messerschmitt 3 roues. De la Harley Davidson à la Mobylette. De la Jensen-Healey à la Renault Floride. De la Ford Mustang GT à la Ford Capri... Il y en avait vraiment pour tous les goûts. Avec même quelques surprises comme ce side-car cross Bultaco dans lequel roula Coluche en 1985 pour lancer le départ des 24h tout terrain de Ploubalay, ou la dernière voiture qui appartenu à Charles Trenet, une Ford Cougar V6.

En fin de journée, Jean-Paul Rolland, Président de l'association, a remis le chèque à Pascal Briot, directeur général adjoint du Centre Eugène Marquis, en présence

de Jean-Marc Legagneur, Maire de Nouvoitou, et Gaëtan Chauviré, directeur de l'hyper U de Châteaugiron et principal sponsor de l'opération.

D'ores et déjà, Jean-Paul Rolland annonce une nouvelle édition dans un an, que nous attendons déjà avec impatience.



# Agenda Avril 2019



## Jusqu'au 10 avril

- Exposition « Peintures Pascal Fériault »
- 📍 Médiathèque « Pré en bulles »

## Du 12 avril au 15 mai

- Exposition « Au fil des Araignées »
- 📍 Médiathèque « Pré en bulles »

## Mardi 2 avril

- De 17h à 19h / Rencontre « Bulle d'idées »
- 📍 Médiathèque « Pré en bulles »

## Jeudi 4 avril

- Semaine du numérique à Nouvoitou / Ateliers divers et ciné interactif
- 📍 Médiathèque « Pré en bulles »

## Vendredi 5 avril

- Marché de 16h30 à 19h
- 📍 Place Haute

## Samedi 6 avril

- À 12h30 / Repas des aînés
- 📍 Salle Le Bocage

## Dimanche 7 avril

- Sortie Motos / JSN Moto Loisirs

## Lundi 8 avril

- À 20h / Conseil Municipal
- 📍 Mairie

## Vendredi 12 avril

- Marché de 16h30 à 19h
- 📍 Place Haute

## Lundi 15 avril

- À 20h30 / Vie Libre
- 📍 Salle « Préfa Asso Le Tilleul »

## Vendredi 19 avril

- Marché de 16h30 à 19h
- 📍 Place Haute

## Dimanche 21 avril

- Sortie Motos / JSN Moto Loisirs

## Dimanche 21 et Lundi 22 avril

- Fête communale de Pâques

## Dimanche 21 avril

- de 11h / Chasse à l'œuf, de 13h à 15h30 / Courses cyclistes
- Comité des Fêtes

## Lundi 22 avril

- de 8h à 18h / Braderie et vide-greniers / Comité des Fêtes

## Mercredi 24 avril

- À 17h30 / Spectacle « Oiseau » / compagnie Dginko
- 📍 Salle Le Bocage

## Vendredi 26 avril

- Marché de 16h30 à 19h
- 📍 Place Haute

## Samedi 27 avril

- À 10h / « Lectures et ritournelles »
- 📍 Médiathèque « Pré en bulles »

## Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, mercredi : 8h30 - 12h  
Mardi, jeudi, vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h  
Samedi : 9h - 12h  
02 99 37 42 71  
E-mail : [accueilmairie@nouvoitou.fr](mailto:accueilmairie@nouvoitou.fr)  
Site Internet de la commune : [www.nouvoitou.fr](http://www.nouvoitou.fr)

## Service Urbanisme

02 99 37 65 17 - [urbanisme@nouvoitou.fr](mailto:urbanisme@nouvoitou.fr)

**CCAS** 02 99 37 65 12 - [ccas@nouvoitou.fr](mailto:ccas@nouvoitou.fr)  
Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h. Sur rendez-vous le mercredi matin

## Service Enfance-Jeunesse, scolaire et périscolaire

06 16 68 21 45  
[d.patin@nouvoitou.fr](mailto:d.patin@nouvoitou.fr)

## Service Animation Enfance

Espace rue du Chêne Centenaire  
02 99 37 67 86 - 06 23 81 10 13  
[animationenfance@nouvoitou.fr](mailto:animationenfance@nouvoitou.fr)

## Service Animation Jeunesse et Sports

06 16 68 13 03  
[m.bregere@nouvoitou.fr](mailto:m.bregere@nouvoitou.fr)

## Pic&Colég'RAM

2 rue de Vern - 02 23 07 14 58  
[ram@nouvoitou.fr](mailto:ram@nouvoitou.fr)

## Médiathèque

12 rue de Châteaugiron - 02 99 37 84 71  
[mediatheque@nouvoitou.fr](mailto:mediatheque@nouvoitou.fr)  
Mardi : 16h-18h30 - Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h30 - Vendredi : 16h-18h30 - Samedi : 10h-12h30 et 14h- 17h  
- Pôle multimédia : [multimedia@nouvoitou.fr](mailto:multimedia@nouvoitou.fr)  
- Service Vie associative et culturelle :  
02 23 37 09 89 - 06 27 15 79 10  
[vieassociative@nouvoitou.fr](mailto:vieassociative@nouvoitou.fr)

## École publique « Le Chêne Centenaire »

02 99 37 42 70  
Directrice : Madame Hélène Bruneau

## École Privée « Saint-Martin »

02 99 37 40 76  
Directrice : Madame Maude Lacarte

## Correspondants Presse

- Ouest-France :  
Christine Cordon - [christinecordon@yahoo.fr](mailto:christinecordon@yahoo.fr)  
- Journal de Vitré :  
Franck Pelhate - [envoinfo@gmail.com](mailto:envoinfo@gmail.com)

## Déchèterie

- Informations : Service Déchets de Rennes Métropole au 0 800 01 14 31  
Collecte des déchets ménagers (bac gris) le lundi à partir de 14h,  
Collecte des déchets recyclables (bac jaune) le jeudi, semaine impaire, à partir de 15h  
- Saint-Armel au lieu-dit « Les Garmeaux »  
Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h - Fermée le jeudi après-midi, dimanche et jours fériés

## Paroisse

Messe à 9h le mardi et à 9h30 le dimanche (alterné avec Domloup)  
Presbytère - 16, avenue Pierre le Treut à Châteaugiron au 02 99 37 40 56

## Point Accueil Emploi

(P.A.E.) intercommunal à Vern-sur-Seiche :  
02 99 62 99 00  
Ouvert au public tous les matins de 9h à 11h30 (sauf mercredi). Sur rendez-vous l'après-midi



## À NOTER EN MAI

- Vendredi 3 mai : à 20h  
Rencontre « L'homme-araignée, les super-héros et les Comics »  
- Médiathèque « Pré en bulles »
- Vendredi 3 mai : à 20h  
Zumba Party - JSN Danse - Salle Le Bocage